

Lettre ouverte au premier ministre Justin Trudeau signée par 200 organisations environnementales, de conservation de la nature et de justice sociale comptant des centaines de milliers de supporters à l'ouverture de la 44^e législature du Canada

Le 18 novembre 2021

**Le très honorable Justin Trudeau, C. P., député
Premier ministre du Canada**

Bureau du Premier ministre et du Conseil privé
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1P 5X9

Monsieur le Premier Ministre,

Objet : Appel à l'action afin de concrétiser les promesses électorales d'arrêter et d'inverser la perte de la nature d'ici 2030

En tant que principaux organismes de protection de la nature au Canada, nous tenons à vous féliciter ensemble pour la réélection de votre gouvernement et la nomination de votre cabinet.

Les dernières élections ont mis en relief plusieurs enjeux extrêmement importants pour les Canadiens, notamment l'urgence de s'attaquer aux changements climatiques, d'accélérer le rétablissement de la nature et d'assurer une plus grande équité. Pour y parvenir, le Canada doit prendre des mesures audacieuses.

À quelques jours de l'ouverture de la 44^e législature, les défenseurs de la nature de partout au pays et du monde entier comptent sur le Canada pour faire preuve à l'échelle nationale d'un leadership qui inspirera le reste du monde. *La Convention-cadre sur les changements climatiques* et *la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies* ont besoin de modèles nationaux forts pour leur renouvellement et leur avancement au cours de la prochaine année. Le rapport commun de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC) indique clairement qu'il est impératif de résoudre les crises de la nature et du climat simultanément ou risquer de n'en résoudre aucune.



Nous devons prendre des mesures plus fermes pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. **Nous devons également adopter un plan complet, assorti d'échéances et de cibles, pour arrêter et inverser la perte de la nature d'ici 2030 et ainsi l'aider à se rétablir complètement d'ici 2050.**

Les engagements contenus dans votre plateforme électorale pour créer de nouvelles aires protégées, inverser la perte de la nature, soutenir les initiatives de conservation menées par des peuples autochtones, et restaurer et améliorer les milieux humides, les prairies et les tourbières, constituent une assise solide et trouvent écho dans les programmes proposés par les autres grands partis. Pour que leur mise en œuvre soit efficace et constructive, ces engagements doivent faire progresser l'action climatique, la protection de la biodiversité, les droits des Autochtones et l'équité sociale et raciale.

Malgré les investissements historiques pour la nature annoncés dans le budget de 2021 et les progrès réalisés au chapitre des aires protégées, des études révèlent que les lois et politiques établis par le Canada pour protéger la biodiversité n'ont pas produit les résultats souhaités et que nous continuons de perdre notre nature plus rapidement que nous ne pouvons la rétablir¹.

Pour que soient respectés les engagements énoncés dans la Déclaration de Rome des dirigeants du G20 et dans votre plateforme en vue d'arrêter et d'inverser la perte de la nature, l'ensemble du gouvernement devra participer aux efforts de rétablissement de la nature. Comme dans le cas de la lutte contre les changements climatiques, le Canada devra se doter d'une stratégie rigoureuse en matière de biodiversité, comportant une vision de la biodiversité et un plan d'action qui fixeront de nouvelles limites strictes à l'utilisation des terres et qui mesureront, surveilleront et rendront publics les progrès réalisés pour arrêter la perte de biodiversité et rétablir complètement la nature.

Une stratégie audacieuse doit être élaborée en collaboration avec les peuples autochtones et dans le plein respect de leurs droits, titres et systèmes de connaissances. Les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux sont aussi essentiels à ces efforts et doivent être mobilisés, encouragés et, autant que

¹ J. Ray, J. Grimm et A. Olive, « The biodiversity crisis in Canada: failures and challenges of federal and sub-national strategic and legal frameworks », *Facets*, juin 2021

possible, guidés par les efforts fédéraux. La stratégie doit également reposer sur un dialogue équitable et inclusif avec des représentants des communautés noires et des autres communautés racisées, toutes générations confondues.

Nous nous engageons à travailler avec vous et tous les membres du Parlement pour veiller à ce que le Canada prenne toutes les mesures nécessaires pour arrêter et inverser la perte de la nature d'ici 2030.

Pour ce faire, le gouvernement devra agir dans de nombreux aspects de la société canadienne, notamment dans les cinq domaines suivants :

1

1. PROTÉGER AU MOINS 30 % DES TERRES ET DES OCÉANS D'ICI 2030

La perte d'habitat est la première cause du déclin de la nature. La création d'aires protégées représente un outil essentiel pour remédier à cette crise. Votre engagement à créer 10 nouveaux parcs nationaux et 10 nouvelles aires marines nationales de conservation, et à en partager la gestion avec peuples autochtones, est un objectif ambitieux et important pour remplir l'engagement à protéger 25 % des terres et des océans d'ici 2025 et 30 % d'ici 2030. Nous pressons le gouvernement d'adopter officiellement des normes minimales de protection, en particulier dans le contexte marin, afin de garantir l'atteinte des objectifs de conservation de chaque aire protégée.

L'expansion des aires protégées devrait en outre contribuer à l'engagement fédéral de rétablir les espèces en péril. Dans cette optique, les aires menacées par la dégradation causée par l'homme et celles indispensables au rétablissement des espèces doivent être protégées en priorité. La vision nationale des aires protégées doit tenir compte des besoins en matière d'habitat des espèces en péril, tels que définis dans les stratégies fédérales de rétablissement.

Pour atteindre les cibles climatiques, il faut absolument protéger le stockage du carbone naturel contre la destruction et réduire de façon très poussée les émissions attribuables aux combustibles fossiles. Les aires protégées peuvent être un outil d'atténuation des effets des changements climatiques et d'adaptation à ces changements, tout en protégeant la biodiversité. L'intégration de considérations relatives aux changements climatiques dans la planification de la conservation de la nature améliorera fondamentalement les décisions et les résultats en matière d'utilisation des terres et des océans.

L'atteinte des objectifs relatifs aux aires protégées exigera en outre une solide adhésion de la part des provinces, des territoires et des communautés autochtones de tout le pays, de même qu'une étroite collaboration avec eux. Dans la foulée des investissements sans précédent du budget de 2021, nous vous incitons également à établir un financement accru et permanent pour assurer la protection permanente de la nature par l'entremise de réseaux d'aires protégées bien gérés et interconnectés.

2

2. SOUTENIR LES INITIATIVES DE CONSERVATION DE LA NATURE MENÉES PAR DES PEUPLES AUTOCHTONES ET RESPECTER LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

La communauté de la nature s'est réjouie que tous les grands partis fédéraux se soient engagés à soutenir les initiatives de conservation menées par des Autochtones par le biais du programme Aires protégées et de conservation autochtones et du programme pilote des gardiens autochtones. Ces programmes constituent des éléments essentiels de la reconnaissance et du respect des droits, des titres et des traités. Nous nous attendons à ce que toute nation autochtone qui souhaite établir un programme d'aires protégées et de conservation ou de gardiens autochtones pour assurer la conservation de ses territoires bénéficie du soutien de votre gouvernement, notamment en déployant toute son influence auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux. Le développement de ressources de renforcement des capacités et la mise en place de conditions juridiques, réglementaires et politiques favorables à la création et au maintien d'aires protégées et de conservation autochtones par les communautés des Premières Nations, inuites et métisses sont un élément clé de la réconciliation avec les peuples autochtones, comme l'a recommandé la Commission de vérité et de réconciliation.

Nous vous demandons aussi de mettre pleinement en œuvre la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et de respecter les droits inhérents et constitutionnels des peuples autochtones dans toute démarche de conservation.



3

3. APPLIQUER DES SOLUTIONS CLIMATIQUES FONDÉES SUR LA NATURE DE FAÇON APPROPRIÉE

Le gouvernement du Canada a reconnu que la protection et la restauration des forêts, des milieux humides, des prairies et des écosystèmes marins comme les zostères et les marais salés sont essentielles pour atténuer les effets des changements climatiques et s’y adapter. Nous accueillons favorablement les premiers engagements d’investissement sur 10 ans prévus dans le budget de 2021 ainsi que les engagements supplémentaires contenus dans votre plateforme visant à accroître les investissements dans les solutions fondées sur la nature.

Le gouvernement doit maintenant s’assurer d’appliquer les solutions fondées sur la nature de façon appropriée. Autrement dit, veiller à ce qu’elles soient appliquées en complément, et non pas en remplacement, de mesures de réduction directe des émissions de combustibles fossiles. Veiller également à ce qu’elles soient mises en œuvre dans des endroits et par des moyens permettant d’en maximiser les bénéfices pour le climat et la biodiversité, tout en respectant et en faisant progresser le leadership, les titres et les droits des Autochtones. Et veiller enfin à ce que les solutions fondées sur la nature censées contribuer à l’atteinte des objectifs d’atténuation des effets des changements climatiques soient étayées par une évaluation précise de la séquestration et du stockage de carbone supplémentaires réels dans les écosystèmes terrestres et marins. Le gouvernement doit urgemment corriger les partialités et les lacunes qui caractérisent l’approche actuelle du Canada en matière de comptabilisation du carbone forestier.

L’engagement à planter deux milliards d’arbres dans le cadre du programme Accroître les forêts canadiennes (AFC) peut contribuer à la protection et à la restauration de la nature, à l’atteinte des objectifs climatiques et à accroître la résilience des collectivités face aux changements climatiques et économiques. Pour atteindre ces objectifs, le programme AFC doit être beaucoup plus transparent, afin que les Canadiens puissent suivre les progrès réalisés par le programme dans l’accroissement de façon permanente de la couverture forestière, et non pas seulement dans la plantation de nouveaux arbres destinés à la coupe commerciale dans quelques décennies. La désignation d’aires de plantation prioritaires pour la biodiversité, le climat et le bien-être communautaire aidera à atteindre ces objectifs. Il faudra donc pour ce faire privilégier la restauration et la connexion des espaces urbains, périurbains et agricoles fortement touchés dans le sud du Canada, ainsi que des terres nordiques endommagées par des lignes sismiques, des feux de forêt intenses ou des maladies.

4

4. RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES DÉGRADÉS

En plus de protéger les espaces intacts tels que les forêts anciennes, nous devons adopter des mesures plus énergiques pour rétablir les paysages naturels et les écosystèmes dégradés par notre empreinte collective. La restauration est un élément essentiel de la trousse à outils des solutions climatiques fondées

sur la nature. La restauration des zones riches en carbone, dont beaucoup sont menacées par les activités humaines et soumises à de fortes pressions climatiques, joue un rôle crucial à long terme dans l'atténuation des effets des changements climatiques.

Votre gouvernement a investi dans de nombreux projets de restauration partout au pays, comme le nettoyage des puits, les initiatives de restauration dans le cadre d'accords de conservation avec les Nations autochtones et les provinces, et le programme de deux milliards d'arbres. Toutefois, il n'existe pas encore de vision nationale de la restauration.

Comme pour la mise en œuvre de l'objectif des aires protégées, les cibles de restauration devraient, autant que possible, concorder avec les objectifs de rétablissement des espèces en péril. De nombreuses espèces en péril ne pourront pas se rétablir en l'absence d'initiatives de restauration visant à restaurer les habitats dégradés et à soutenir la réoccupation et la croissance des populations de ces habitats. Une vision nationale de la restauration devrait être définie pour définir clairement les endroits où les projets de restauration faciliteront le rétablissement des espèces.

La restauration est non seulement bénéfique au climat, à la flore et à la faune, mais elle contribue aussi de manière décisive à la transition équitable d'une économie fondée sur l'extraction vers une économie véritablement durable et respectueuse de la nature. Les projets de restauration peuvent ouvrir des débouchés importants à l'heure où nous aspirons à un avenir carboneutre. Une étude sur les projets de restauration d'habitats aux États-Unis démontre que chaque million de dollars investi dans des initiatives de restauration crée, en moyenne, de 17 à 33 emplois, sans compter les importantes retombées secondaires pour la prévention des inondations et les loisirs².

2 P.E.T. Edwards et coll., « Investing in nature: Restoring Coastal Habitat, Blue Infrastructure and Green Job Creation », *Marine Policy*, <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2012.05.020>, 2012.





5

5. SOUTENIR LA BIODIVERSITÉ URBAINE ET FAIRE PROGRESSER LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

La pandémie mondiale de COVID-19 a mis en évidence l'importance des espaces naturels dans et autour des régions urbaines comme élément essentiel du développement durable des villes et de la qualité de vie. Des études ont démontré le lien étroit qui existe entre le temps passé dans la nature et la santé et le bien-être. Cependant, dans tout le Canada, les quartiers à faible revenu, et en particulier les communautés noires, autochtones et de couleur, ne bénéficient pas d'un accès égal à la nature en milieu urbain, se sentent souvent mal accueillis ou en danger dans les espaces naturels et sont touchés de manière disproportionnée par les effets des changements climatiques, de la pollution toxique et de la dégradation des terres et des eaux.

À titre de défenseurs de la nature, de la lutte contre le racisme et de la justice environnementale, nous nous réjouissons de l'engagement que vous avez pris dans votre plateforme de présenter un projet de loi visant à examiner le lien entre la race, le statut socioéconomique et les risques environnementaux, à élaborer une stratégie nationale de justice environnementale et à reconnaître le droit à un environnement sain. Nous pressons le gouvernement de déposer de nouveau le projet de loi C-230, la *Loi sur la stratégie nationale relative au racisme environnemental et à la justice environnementale*, et à travailler au-delà des lignes de parti pour s'assurer qu'il passe en troisième lecture avant la fin de 2021. Nous recommandons également à votre gouvernement de créer un bureau de la justice et de l'équité environnementales pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale. Une capacité institutionnelle est nécessaire pour soutenir une approche pangouvernementale visant à intégrer les considérations d'équité et de droits de l'homme aux politiques et aux décisions environnementales, y compris l'ordre du jour national pour la nature.

Nous saluons l'engagement à créer 15 nouveaux parcs urbains nationaux d'ici 2030, dont au moins un dans chaque province et territoire. La stratégie devrait privilégier la protection, la restauration et la connexion des espaces naturels privés et publics urbains et périurbains confrontés à des pressions importantes en matière de biodiversité et de climat, et prévoir des mesures visant à rendre les espaces verts accessibles et accueillants pour tous. Les peuples autochtones doivent être des partenaires à part entière de ce travail, et ce, dès le départ. La consultation et les partenariats de collaboration avec les communautés historiquement marginalisées seront également essentiels pour s'assurer que les nouveaux parcs – ainsi que les programmes et les infrastructures qu'ils offriront aux usagers – répondront aux besoins des communautés mal desservies et confrontées à des obstacles systémiques.

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, les initiatives de reboisement devraient également aider les villes à accroître et à diversifier la couverture forestière en milieu urbain, en plus de contribuer à l'atteinte des objectifs d'équité. Nous vous demandons donc de travailler avec vos partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux pour faire en sorte que chaque quartier au Canada ait une couverture forestière d'au moins 30 pour cent et que chaque Canadien vive à moins de 300 mètres d'un espace vert³.

Au Canada, toutes les régions urbaines ont été édifiées sur des territoires autochtones traditionnels. Les détenteurs de droits et de titres autochtones doivent être inclus dans le processus décisionnel à l'échelle urbaine, et les peuples autochtones vivant en milieu urbain doivent avoir davantage leur mot à dire dans les décisions qui les concernent. Nous reconnaissons qu'il s'agit là d'une question complexe relevant des compétences fédérales et provinciales, mais nous pressons votre gouvernement de jouer un rôle dans la promotion du respect des droits constitutionnels des peuples autochtones partout au Canada.

CONCLUSION

Nous tenons à souligner le caractère urgent et opportun du moment présent, pour notre pays et pour la planète.

Les mesures du Canada ont une grande portée. Notre pays est riche en écosystèmes d'eau douce, de côtes, de forêts, de prairies et de tourbières très importants pour la planète. Le Canada reconnaît que ces écosystèmes et les espèces qui en dépendent sont menacés et qu'il est essentiel de les rétablir.

Nous œuvrons à la réconciliation avec les peuples autochtones. De plus, notre réaction résolue à la pandémie de COVID-19 nous a prouvé que notre gouvernement et notre société peuvent mettre en œuvre des mesures coordonnées, fondées sur des données probantes, qui transforment les façons de faire habituelles dans l'intérêt de tous.

Le Canada peut faire preuve de leadership dans ces domaines en prenant des mesures immédiates, audacieuses et mesurables qui amélioreront directement la santé et l'étendue de nos écosystèmes naturels.

La communauté de la nature est mobilisée et déterminée à voir se réaliser les promesses électorales envers la nature, le climat et la justice environnementale.

Nous sommes impatients de collaborer avec vous et tous les parlementaires pour concrétiser vos engagements en matière de conservation et faire en sorte que le Canada se dote d'une stratégie et d'un plan d'action complets en matière de biodiversité, assortis de cibles et d'échéances, qui nous permettent de participer pleinement à la réalisation d'un pays respectueux de la nature, carboneutre et équitable pour tous.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

3 [Cecil Konijnendijk](#), « Promoting health and wellbeing through urban forests – introducing the 3-30-300 rule », 2021.

SIGNATAIRES



SIGNATAIRES



SIGNATAIRES

Against Port Expansion in the Fraser Estuary BC

Ailes en sûreté Ottawa

Alberta Wilderness Association

Alliance d'eau douce

Ambioterra

Amis des parcs

Arrowsmith Naturalists

Ashbridges Bay Nature Stewards

Association canadienne des réserves de la biosphère

Association canadienne du droit de l'environnement

Association pour la protection du lac Taureau

Aventure Écotourisme Québec

BC Nature

Biodiversity and Climate Action Niagara

Bird Safe Guelph

Blomidon Naturalists Society

Boundary Bay Conservation Committee

Bruce Trail Conservancy

Burke Mountain Naturalists

Burlington Green

Camp Kawartha and the Kawartha Outdoor Education Centre

Canadian Chestnut Council

Cariboo Heights Forest Society

Clean Green Regina

Climate Action Timiskaming

Climate Caucus

Climate Network Lanark

Comité de Sauvegarde de la rivière Péribonka

Comité d'intendance du ruisseau Junction

Community Forests International

Comox Valley Council of Canadians

Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick

Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL)

Conservancy Hornby Island

Cowichan Valley Naturalists Society

East Coast Environmental Law

Eastern Shore Forest Watch

Ecology Action Centre

EcoSikh Canada Inc.

Edmonton Native Plant Society

Edmonton Nature Club

EnviroMuslims

ENvironnement JEUnesse

EOS Éco-Énergie

SIGNATAIRES

Équiterre
Essex Field Naturalists Club
Faith & the Common Good
Fatal Light Awareness Program (FLAP) Canada
Fédération canadienne de la faune
Flying Squirrel Adventures
Fondation David Suzuki
Fondation Sierra Club Canada
Fonds mondial pour la nature - Canada
Fort Saskatchewan Naturalist Society
Friends of Clayoquot Sound
Friends of Kingston Inner Harbour
Friends of McIntyre Creek
Friends of Salmon River
Friends of Semiahmoo Bay Society
Friends of Shoal Harbour
Friends of the Massasauga Park
Friends of the Napanee River
Friends of the Tay Watershed
Galiano Conservancy Association
Garden City Conservation Society
Garde-Rivière des Outaouais
Georgia Strait Alliance
Grand Riverkeeper Labrador
Grand Valley Trails Association
Grand(M)others Act to Save the Planet
Green 13
Green Communities Canada
Green Infrastructure Ontario Coalition
Green Teams of Canada
Green Venture
GreenUP
Halton Environmental Network
High Park Nature Centre
High Park Stewards
Hobbitstee Wildlife Refuge
Humber Natural History Society
Ingersoll District Nature Club
IUCN/World Commission on Protected Areas
Jane Goodall Institute of Canada
Kamloops Naturalist Club
Kawartha Wildlife Centre
Kingston Field Naturalists
La Planète s'invite en santé
Lake of Bays Heritage Foundation
Lambton Wildlife Inc.
Lanark County Stewardship Council

SIGNATAIRES

Land Conservancy for Kingston, Frontenac,
Lennox and Addington

Land Over Landings

Lasqueti Island Nature Conservancy

Le Nichoir

Le regroupement des citoyens de Saraguay

Le regroupement national des conseils
régionaux en environnement du Québec

Lennox and Addington Stewardship Council

Lillooet Naturalists Society

Little Forests Kingston

Living Sky Wildlife Rehabilitation

Local Enhancement and Appreciation of
Forests

London Environmental Network

Long Point Biosphere Region

Maitland Trail Association

Mayne Island Conservancy

Miramichi Naturalists Club

Nashwaak Watershed Association Inc.

Nature Barrie

Nature Calgary

Nature Canada

Nature Chilliwack

Nature Guelph

Nature London

Nature Nanaimo

Nature NB

Nature Nova Scotia

Nature Quebec

Nature Regina

Nature Saskatchewan

Nature Trust of New Brunswick

New Brunswick Anti-Shale Gas Alliance

North American Megadam Resistance
Alliance (NAMRA)

Ocean Park Beautification Committee

Oiseaux Canada

Okanagan Similkameen Conservation
Alliance

Oliver-Osoyoos Naturalists

Ontario Biodiversity Council

Ontario Land Trust Alliance

Ontario Nature

Ontario Public Interest Research
Group-Guelph

Ontario Rivers Alliance

Ontariogreen Conservation Association

Ottawa River Institute

Owen Sound Field Naturalists

Pelee Island Bird Observatory

Peterborough Field Naturalists

SIGNATAIRES

Pickering Naturalists

Pollination Guelph

Prince Edward County Field Naturalists

Public Pasture Public Interest

Raincoast Conservation Foundation

rare Charitable Research Reserve

Réalité Climatique Canada

ReForest London

Réseau Action Climat Canada

Reseau de milieux naturels proteges

Réserve Naturelle de la Pointe Daly

Respecting Aboriginal Values and Environmental Needs

Rivershed Society of BC

Saskatchewan Association of Watersheds Inc.

Saskatoon Young Naturalists

Saugeen Nature

Sauvons la Falaise

Shake Up The Establishment

Société pour la nature et les parcs du Canada

Société pour la nature et les parcs du Canada - Section Nouvelle-Écosse

Société pour la nature et les parcs du Canada - Section Québec

Société pour la nature et les parcs du Canada - Section Saskatchewan

Société pour la nature et les parcs du Canada - Section Terre-Neuve-et-Labrador

Société pour la nature et les parcs du Canada - Section Vallée de l'Outaouais

Société pour la nature et les parcs du Canada - Section Yukon

Society for Ecological Restoration - Ontario Chapter

Society for the Protection of Sargeant Bay

SOS Trees Coalition

South End Environmental Injustice Society

Southern Alberta Group for the Environment (SAGE)

Stewards of Albertas Protected Areas Association (SAAA)

Sudbury Naturalists

Sustainable Milton

Swan Lake Christmas Hill Nature Society

Thames Talbot Land Trust

The Couchiching Conservancy

The Dogs Run Farm

The Elgin Stewardship Council

The Hamilton Aviary

The Kensington Conservancy

The Miistakis Institute

SIGNATAIRES

The Thickson's Woods Land Trust

Toronto Field Naturalists

Toronto Ornithological Club

Trees Please Winnipeg Coalition

Trumpeter Swan Coalition

Upper Thames River Conservation Authority

UrbaNature

Vancouver Avian Research Centre

Vancouver Botanical Gardens Association

Vancouver Natural History Society

Vermilion Forks Field Naturalists

Vermilion River Stewardship

Water Watchers

Waterloo Region Nature

Watersheds Canada

West Coast Environmental Law

West Kootenay EcoSociety

Wild Ontario, University of Guelph

Wilderness Committee

Wildsight Creston Valley Branch

Fonds mondial pour la nature - Canada

Yellowstone to Yukon Conservation Initiative

Yukon Conservation Society

C. C.

L'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances

L'honorable Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique

L'honorable Jonathan Wilkinson, ministre des Ressources naturelles

L'honorable Joyce Murray, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne

L'honorable Dominic Leblanc, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités et des Affaires intergouvernementales

L'honorable Erin O'Toole, chef du Parti conservateur du Canada

Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois

Jagmeet Singh, chef du Nouveau Parti démocratique

Elizabeth May, leader parlementaire du Parti vert du Canada

